



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.25
6 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Réunion parallèle

FORUM DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE

Résumé établi par le secrétariat

1. Le Forum des femmes chefs d'entreprise a examiné les principaux moyens de renforcer la création d'entreprise par des femmes dans les pays les moins avancés (PMA). Il a réuni des experts des gouvernements, des organisations non gouvernementales, du monde des affaires et des milieux universitaire et associatif, ainsi que des femmes chefs d'entreprise. Son objectif était de concevoir des programmes concrets, sur la base des travaux de trois groupes de discussion.
2. M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la Conférence et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a ouvert la réunion. Il a fait observer que l'économie des PMA reposait essentiellement sur les femmes et que celles-ci éprouvaient de grandes difficultés à monter leurs propres entreprises. L'objectif de la réunion n'était pas de poser une fois de plus le diagnostic des problèmes rencontrés par les femmes, mais de trouver des solutions concrètes grâce à un véritable échange de vues. Le meilleur moyen d'y parvenir était d'axer la réflexion sur des cas concrets de réussite. Le Secrétaire général

a remercié le Gouvernement allemand qui s'est engagé à appuyer l'initiative «Fourniture de services aux femmes chefs d'entreprise» mise en œuvre dans le cadre de la CNUCED pour élaborer des programmes de formation expressément destinés aux femmes des PMA, afin de résoudre les problèmes d'exclusion en matière de financement et d'accès aux technologies.

3. Le groupe de discussion sur les débouchés de l'économie mondialisée a centré son attention sur trois nouvelles mesures d'ouverture des marchés: l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne; l'Accord de Cotonou entre le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne (ACP/CE), et l'*African Growth and Opportunity Act* (loi sur la croissance et le potentiel économiques de l'Afrique) des États-Unis. Tous ces mécanismes en sont au premier stade d'application ou viennent seulement d'être reconduits. Le groupe de discussion avait été chargé d'examiner les moyens de faire en sorte que les femmes tirent le meilleur parti de ces accords particulièrement favorables. L'une des grandes difficultés serait de porter ces mécanismes à leur connaissance.

4. Le principal élément intéressant les femmes chefs d'entreprise dans toutes ces initiatives est la possibilité qui leur est offerte de renforcer leurs capacités. L'accès aux marchés est certes nécessaire, mais il n'est pas suffisant pour que les intéressées montent leur propre entreprise. Elles doivent aussi améliorer leurs compétences si elles veulent venir à bout des inégalités dont elles sont victimes. Elles ne forment pas un groupe uniforme et les entreprises qu'elles dirigent vont de la microentreprise à la PME; il n'existe donc pas de schéma unique. Pour autant, le développement des capacités doit avoir comme principal objectif de renforcer le pouvoir d'action des femmes, quel que soit le groupe auquel elles appartiennent.

5. Il ressort des récents travaux de recherche de la CNUCED que les mesures prises par les gouvernements pour développer les petites et moyennes entreprises dans les PMA ne s'inscrivent pas toujours dans les politiques concernant le commerce, l'industrie et l'investissement. Le groupe de discussion a cependant mis en évidence un certain nombre de cas dans lesquels les politiques commerciales vont de pair avec celles visant à promouvoir les petites et moyennes entreprises. Les mesures ci-après prévoyant des activités en faveur des femmes et aidant celles-ci à participer à la mondialisation des échanges ont été données en exemple:

- Promotion et amélioration de la production locale;

- Travail en réseau et dialogue entre associations féminines, pouvoirs publics et grandes entreprises;
- Aide aux femmes qui souhaitent intégrer l'outil informatique dans leur entreprise.

6. Au cours des discussions, on a fait valoir que les femmes chefs d'entreprise les moins bien armées disparaîtraient dans l'économie mondiale et qu'elles devaient donc apprendre à être des concurrentes plus efficaces. Une femme a expliqué comment l'Association zambienne des cultures à forte valeur apprenait à être plus compétitive. Il y aurait avantage à établir des partenariats entre les grandes entreprises, de l'industrie alimentaire par exemple, et les petites, comme les exploitations agricoles. La chaîne d'approvisionnement en serait renforcée et les petits exploitants trouveraient des débouchés. Ils pourraient s'organiser et vendre directement leur production à l'industrie agroalimentaire et participer ainsi aux bénéfices. De cette manière, ils tireraient profit des politiques commerciales de l'industrie concernée. Dans la pratique, ce type d'alliance stratégique permettrait aux petits cultivateurs d'exporter leur production dans de bonnes conditions de concurrence.

7. Le groupe de discussion sur la technologie a constaté que les femmes chefs d'entreprise risquaient de rester à l'écart de la révolution numérique. Cependant, comme l'indiquent les exemples cités par les participants, cette situation n'est pas inévitable. On sait très bien que les femmes chefs d'entreprise des pays développés utilisent plus souvent les technologies de l'information que leurs homologues hommes. Par exemple, 51 % des femmes qui dirigent une affaire aux États-Unis utilisent l'Internet pour la communication d'entreprise, contre 40 % des hommes.

8. Lancé en 1998 à la réunion de la CNUCED sur les partenariats Biotrade, Bolsa Amazonia est un mécanisme commercial régional qui lutte contre la pauvreté par l'utilisation rationnelle des richesses naturelles. Il fournit des services aux femmes chefs d'entreprise des zones rurales en les mettant en contact avec de grandes compagnies comme Daimler Chrysler ou Body Shop. Dans le cas du partenariat avec Daimler Chrysler, les femmes produisent les fibres de coco qui servent à fabriquer les appui-têtes. Cette collaboration a eu de nombreux effets bénéfiques, y compris pour la protection de l'environnement, l'agriculture durable, la diversification de la production et le développement rural. Ces rapprochements sont le résultat d'accords

de partenariat secteur public-secteur privé conclus entre l'État, les banques et les entreprises. La possibilité d'établir de tels mécanismes à l'échelon mondial existe, encore faut-il trouver des partenaires dont le projet d'entreprise corresponde à cet objectif.

9. On a constaté que même après 20 ans de discussions le problème du transfert de technologie n'était toujours pas réglé. Ce transfert peut s'effectuer sous forme d'importations, de techniques d'ingénierie inverse, de concession de licences et de constitution de coentreprises. Plus récemment, il s'est fait dans le cadre d'alliances stratégiques et de partenariats, et de la coopération Sud-Sud. L'échange de données d'expérience sur les nouveautés technologiques pourrait aider les femmes chefs d'entreprise à profiter des progrès réalisés dans une région donnée pour peu que la technologie considérée puisse être transférée dans une autre région. On a notamment cité l'exemple des technologies alimentaires tropicales comme domaine où les échanges seraient des plus utiles.

10. La plupart des Camerounaises chefs d'entreprise travaillent dans des secteurs traditionnels comme la production alimentaire, le textile et l'artisanat. Elles sont toutefois de plus en plus nombreuses à utiliser les technologies de l'information, propices aux partenariats et aux échanges. En 1999, l'ASAFE a créé un Cyberforum pour faciliter l'accès des femmes à l'informatique. Ces femmes utilisent les techniques du commerce électronique interentreprises pour trouver des clients, communiquer avec leurs partenaires étrangers et faire des travaux d'appui administratif comme la traduction. L'Internet les a aidées à trouver les technologies nécessaires et des sources de financement, et leur a permis de suivre des cours de formation en ligne. Deux problèmes cependant se posent encore: la concession de licences et l'entretien du matériel.

11. La Chambre de commerce italo-bosniaque a aidé des femmes de Bosnie à faire le lien entre les possibilités de production locale et les opportunités de marché, à trouver des débouchés par l'Internet et à suivre des cours de formation dispensés par vidéoconférence. À ce sujet, la création d'un portail, qui devrait permettre aux femmes chefs d'entreprise de recevoir et de diffuser des informations dans le monde entier, a été annoncée par «Femme chef d'entreprise». Une démonstration des services offerts par ce portail a eu lieu pendant la réunion.

12. Le groupe de discussion sur l'appui financier a examiné les problèmes rencontrés par les femmes pour obtenir un financement à long terme. Les banques commerciales prêtent plus volontiers aux grandes entreprises et à l'État qu'aux PME à cause du coût élevé des transactions avec ces dernières. Les entreprises dirigées par des femmes représentent un risque élevé en raison de l'insuffisance de leurs actifs et de leurs garanties, de leur faible niveau de capitalisation et de l'absence d'information financière.

13. Il ressort des travaux de la CNUCED que les femmes créent souvent leur entreprise en utilisant leurs économies personnelles ou celles de leurs proches et d'autres sources informelles. Elles ne connaissent ni les mécanismes de crédit existants ni les conditions d'emprunt. De plus, elles se méfient des formalités bancaires compliquées. Les institutions financières ont été engagées à mettre au point des services spécifiquement destinés aux femmes et à renforcer ceux qui existent déjà, à sensibiliser les agents chargés des prêts aux problèmes des femmes chefs d'entreprise et à améliorer la communication avec les clientes. Les pouvoirs publics devraient fixer des objectifs concernant le pourcentage de prêts consentis aux femmes chefs d'entreprise, encourager les banques à nommer des femmes à leurs conseils d'administration et faire participer les femmes au dialogue sur le financement des PME.

14. Les participants ont été conviés à poursuivre leurs débats sur le financement des PME au cours d'une réunion d'experts de trois jours, qui aura lieu du 22 au 24 octobre 2001 à Genève. Cette réunion portera sur les nouveaux mécanismes utilisés par le secteur bancaire traditionnel, ainsi que l'investissement en capital-risque et divers autres modes de financement, comme le crédit-bail et les systèmes de garantie par l'assurance.

15. La nécessité de lier les services financiers et non financiers (l'appui aux entreprises par exemple) a été soulignée. Bien souvent, les programmes d'appui aux PME ont été établis au coup par coup et les prêts accordés sans fournir de services d'appui ou, inversement, les entreprises ont bénéficié de services mais sans recevoir de crédits.

16. Les participants ont pris connaissance du programme original exécuté par l'Organisation internationale des migrations en faveur des femmes et des enfants victimes de la traite. Les unes et les autres bénéficient d'une aide associant microcrédit et formation professionnelle dans

des domaines comme l'élevage et la production de tourteaux de soja, de briquettes de charbon ou d'ustensiles de ménage en bambou.

17. Le Forum a réuni 340 participants, dont 200 femmes d'affaires et/ou représentantes de groupements d'entreprises. La table ronde finale a constaté que la session avait atteint l'objectif que le Secrétaire général lui avait fixé. Il reste toutefois beaucoup à faire et les responsables des politiques et les organisations internationales devraient s'inspirer des exemples de réussite présentés à la Conférence pour concevoir des mesures d'aide aux femmes chefs d'entreprise.
